



BULLETIN MUNICIPAL de SAINT –MARTIN –LE—VIEIL



Le mot du Maire

Ces derniers mois, certains d'entre nous ont eu à supporter les désagréments des chantiers, et le mauvais temps n'a rien arrangé ! Mais les beaux jours arrivent, les travaux de surface seront terminés fin mai, et nous pourrons alors apprécier le nouveau visage des places d'Alpic et de l'Oratoire.

Autre bonne nouvelle ; la station d'épuration qui a plus de quarante années de bons services, a été remise en état par le nouveau concessionnaire SUEZ désigné par l'AGGLO . SUEZ est depuis le 1° janvier l'entreprise à laquelle vous devez vous adresser pour les problèmes d'eau et d'assainissement (cf les numéros de téléphone p 2).

1 - Le mot du maire

2—l'Agglo-Carcassonne

3 - Actualités de la commune

4 - Brèves

Le budget 2018, ainsi que les subventions aux associations ont été votés à l'unanimité. Chacun pourra noter que la commune a maintenu les mêmes taux d'imposition depuis plus de dix ans.

Notre municipalité a continué ses efforts dans le domaine du développement durable et s'est vue récompensée par le label « terre saine-zéro phyto ». Ce label joint à ceux du « village fleuri » et « village en poésie » témoignent de la vitalité de notre village.

La solidarité fait aussi partie de nos valeurs et lors des événements dramatiques de l'attentat de Trèbes du 23 mars 2018, nos pensées sont allées vers les habitants de cette commune qui ont été lourdement frappés. Notre Conseil, qui ce jour-là était réuni a immédiatement envoyé un message de solidarité à cette commune qui anime la vie de l'AGGLO. Mais, je veux terminer par une note d'optimisme car le courage des hommes dont le Colonel Arnaud Beltram a fait preuve et la solidarité de chacun nous donne des raisons d'espérer.

Avec l'été qui s'annonce je vous invite tous à participer aux événements que nos associations organisent pour le plaisir de tous, grands et petits : les repas des aînés, la fête des enfants et les animations culturelles organisées par les Cruzels et les Cabarets sur l'herbe.

Le Maire

L'AGGLO

Station d'épuration

Depuis le 1er janvier 2018, le groupe Suez est le prestataire, mandaté par l'Agglo, pour l'eau et l'assainissement. En cas de besoin joindre le n° de téléphone suivant : 0977401141

Mutuelle Territoriale

Carcassonne Agglo s'engage dans la promotion d'une mutuelle dite « mutuelle territoriale » qui, dans son esprit, constituerait un gain en matière de pouvoir d'achat.

Le Groupement Solidarité Santé propose donc, moyennant une adhésion, sans limitation de durée, fixée à 10 euros, pour toute personne, sans distinction d'âge ou de condition physique, quatre offres correspondant à 125%, 200%, 250%, 300% de remboursements en fonction des barèmes de la sécurité sociale. A titre d'exemple, pour une mensualité de 59 euros, vous aurez 125% de remboursement venant de cette mutuelle. Les personnes intéressées peuvent contacter le site suivant :

www.groupement-solidarite-sante.fr/contact

Participation citoyenne

Il s'agit d'une plateforme numérique qui permet à chacun de s'informer sur l'actualité locale, de faire des propositions et d'interagir avec les élus.

Carcassonne Agglo présente l'App **Flucity**
La plateforme de participation citoyenne

**VALORISEZ VOTRE AVIS
EN TANT QUE CITOYEN**

Téléchargez l'app Flucity ou rendez-vous sur :
 www.flui.city/carcassonne-agglo

d'infos www.carcassonne-agglo.fr

LA COMMUNE

Vœux 2018

Le vendredi 12 janvier, en présence de Régis Banquet notre maire développait les projets pour l'année à venir: La place d'Alpic, Villelongue, l'acquisition de la maison Jalade, la fibre optique et la réhabilitation de la station d'épuration. L'année 2018 devrait voir la fibre optique arriver aux portes de Saint Martin le Vieil.



Budget 2018

Le conseil municipal, en sa réunion du vendredi 13 avril, a voté le budget 2018:

Le budget de fonctionnement s'équilibre à : 440872€

L'investissement cumulé s'équilibre à : 254500€

La maison Jalade

Le Conseil Municipal a voté l'achat de la maison Jalade. Il convient maintenant, dans le souci de préserver son intégrité, de refaire le toit, projet inscrit dans le budget 2018.

L'église

De la même façon le Conseil Municipal a décidé de réparer les toitures de l'église et de la sacristie. Projet inscrit au budget 2018.

Cambriolages

Notre village, à l'instar de plusieurs autres, a connu une série de cambriolage qui a frappé nos concitoyens. Outre les patrouilles de gendarmerie, il appartient à l'ensemble de la population de veiller à la sécurité des biens et des personnes. Dans un esprit de vigilance et non pas de suspicion, tout fait anormal doit être signalé à la mairie ou au 17.

Pacs et mariage

PACS :

Le couple doit fournir à l'officier d'état civil les documents suivants : la convention de Pacs

(un document-type peut être utilisé) ;

- la déclaration conjointe d'un Pacs et les attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune
- un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation)
- une pièce d'identité en cours de validité (le document original et une photocopie).

Les personnes divorcées doivent transmettre aussi le livret de famille correspondant à leur(s) ancienne(s) union(s) avec mention du divorce (le document original et une photocopie)

MARIAGE:

Chacun des futurs époux doit fournir les pièces suivantes :

- l'original et une photocopie de la pièce d'identité,
- justificatif de domicile ou de résidence (1 ou 2),
- informations sur les témoins (noms, prénoms, date et lieu de naissance, profession et domicile, copie de leur titre d'identité),
- copie intégrale d'acte de naissance de 3 mois maximum si le service qui délivre l'acte est français (ou de 6 mois maximum si le service qui délivre l'acte est étranger).
- S'il est étranger, le futur époux doit fournir des documents spécifiques à sa nationalité (se renseigner à la mairie ou au consulat
- Si un contrat de mariage est conclu, il faut fournir le certificat de notaire
- Si les époux ont eu des enfants avant le mariage, ils doivent présenter à la mairie les actes de naissance (de moins de 3 mois) et le livret de famille
- Dans certaines situations familiales particulières (veuvage ou divorce, par exemple), des pièces complémentaires peuvent être demandées.

La table Fermière: un restaurant à Saint Martin le Vieil

Le samedi 14 avril, ainsi que vous l'avions annoncé sur le site : <http://saintmartinlevieil.fr/>, La Table Fermière sise 2 hameau de Villelongue, ouvrait ses portes aux clients, à la famille, aux amis ainsi qu'au conseil municipal de la commune.

Fabienne et Philippe Bodin ont repris depuis le 01 avril l'ancien 'Garde Piles', crée par Annette Marcoul des années auparavant, suite à un véritable coup de cœur pour cet endroit magnifié par la présence de l'Abbaye cistercienne.

Philippe est aux fourneaux: Maître Artisan Cuisinier, il fit son apprentissage au sein des compagnons et à ce titre travailla en tant que stagiaire dans le perfectionnement de son apprentissage au sein du prestigieux restaurant des Troisgros à Roanne dans les années 70. Il finit demi-finaliste au concours des meilleurs ouvriers de France (MOF) en 2000, fut fait Chevalier du Mérite Culinaire en 2007, Lauréat d'or 2017 des Gourmets des Régions de France, Restaurant de qualité du Collège Culinaire de France ainsi que Chef Euro Toque.

Secondé par Fabienne, chargée en particulier de l'accueil, le Chef nous propose une cuisine personnelle à orientation paysanne issue de son parcours professionnel, qui fait la part belle aux produits locaux pour un prix très doux: 16 € en deux plats, 22 € en trois plats et 40 € en quatre plats.

Le restaurant est ouvert le midi du mercredi au dimanche avec ou sans réservation, le soir du mercredi au samedi exclusivement sur réservation (avant 18 heures), les jours fériés le restaurant sera ouvert. Ils ont le projet de mettre en place à partir de cet automne une fois par mois des dîners à thème et ouverture en juin, juillet et août (quand le temps si prête) d'un salon de thé en terrasse (sauf lundi et mardi mais ouvert les jours fériés).

La salle, 100 m2 environ, reçoit 30 couverts, offrant ainsi intimité et décor "cosy".



Brèves

Décès

François PEYRAS, décédé en septembre 2017, domicilié à Castelnaudary, inhumé à Saint Martin le Vieil

Gérard PREVOST décédé le 26 décembre 2017.

Berthe EXPERT, née JAM, décédée le 24 Février 2018.

Louis ESPANOL, décédé le 7 mai 2018.

Naissances

Louna, Nadège LEBON PAVLOVIC fille de Jean-Luc et Slavica, née le 27 février 2018.

Cassandra, Lucie, Rose BEC fille de Julien BEC et Lucie OLIVIER, née le 28 février 2018.

Mariages.

Cécile VALLS, petite fille de Josette DELPOUX, le samedi 28 avril à Saint Martin Le Vieil, avec Pierre JOUBERT.

Bienvenue aux nouveaux arrivants.

Stéphane et Claudine MINAUD. Chemin de Carcassonne

Claire LEMAIRE, Grand' rue.

Le Brexit

Le Comité des Régions a mis en place un groupe de travail pour recenser les attentes et les difficultés que peuvent rencontrer nos concitoyens britanniques résidant en France. Le vendredi 20 avril a eu lieu une rencontre rassemblant le président du département, des élus et un représentant de l'Ambassade de Grande Bretagne. An cours de cette réunion, suivie par plus de cent cinquante personnes, nos amis britanniques ont pu exprimer leurs inquiétudes.

Photocopies

L'obtention de photocopies auprès du photocopieur de la mairie, doit s'effectuer à l'aide du seul code attribué à chaque association.

Nouveaux horaires de la Mairie

Lundi et mercredi : 09h à 12H30, 13h30 à 17h.

Vendredi : 09h à 12h30

Rappel: il est possible de consulter l'actualité de la commune sur le site internet www.saintmartinlevieil.fr

Chenilles processionnaires

Attention, les chenilles processionnaires sont de retour plus tôt et elles peuvent tuer votre chien. La réaction au contact de ses poils est rapide et intense : on constate un **érythème** (rougeur) associé à du **prurit** (démangeaisons) et un **œdème** sur la zone en contact. Les muqueuses sont particulièrement sensibles, notamment respiratoires ou oculaires. Les lésions peuvent aller jusqu'à une **nécrose partielle** des tissus, souvent observée lorsque l'animal prend la chenille en gueule. Le plus dangereux reste la réaction allergique, pouvant provoquer des **œdèmes de Quincke** ou un choc anaphylactique.

Inscriptions au transport scolaire

La période d'inscription au transport scolaire se déroulera du 2 mai au 31 juillet, uniquement en ligne (<http://rtca.carcassonne-agglo.fr>) ou, si impossibilité, en mairie.

Un Académicien à Saint Martin le Vieil.

Sur cette photo, prise en octobre 2013, Colette Costa recevait Jean-Paul Laumond, scientifique spécialiste de la robotique et ami de notre maire. Sa conférence connut un franc succès. En 2018, Jean-Paul Laumond sera reçu au sein de la prestigieuse Académie des Sciences. De là à dire que Saint Martin le Vieil fut le déclencheur de cette carrière exceptionnelle ?



Pour recevoir la version numérisée du bulletin, envoyer un mail à : st-martin-le-vieil@wanadoo.fr